



# COMMUNE DE WEMMEL

## Conseil communal Jeudi 8 octobre 2015

### Décisions

[www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)

Application de l'article 252 du décret communal

**Présents :** **Raf De Visscher**, président du conseil communal,  
**Walter Vansteenkiste**, bourgmestre,  
**Christine Lemmens, Marcel Van Langenhove, Bernard Carpriau, Monique Van der Straeten, Vincent Jonckheere**, échevins  
**Christian Andries, Jan Verhasselt, Didier Noltincx, Roger Mertens, Jacqueline Moreau, Roberto Galluccio, Jeannine Sarels, Robert De Lille, Alain Stubbe, Thierry Mombeek, Koen Weemaes, Wies Herpol, Steve Goeman, Monique Froment, Veerle Haemers (à partir du point 5), Katrien De Taeye**, conseillers  
secrétaire communale.

**Excusés :** **Michèle Laemont, Bert Vannieuwenhuysse**, conseillers

**Absente :** **Cynthia Kiss**, conseiller

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 19h30.

L'ordre de l'ordre du jour proposé est approuvé À L'UNANIMITÉ.

### SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 17/09/2015 : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
2. Modification budgétaire 2015-1 du CPAS – prise en connaissance : l'échevin Jonckheere commente ce point : il en est pris connaissance.
3. Compte annuel 2014 AMOW – prise en connaissance : l'échevin Jonckheere commente ce point : il en est pris connaissance.
4. Lotissement - Bureau d'études MESO asbl, emplacement situé au Rassel 258-260, cadastre connu : 1<sup>re</sup> division, section A, n° : 627B, 628D & 629P – approbation des voiries : le bourgmestre commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

5. Achat de sacs poubelles : approbation du cahier des charges et modalités d'adjudication : l'échevin Jonckheere commente ce point. Veerle Haemers intègre la séance. Ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.
6. Accord avec Vera pour la livraison d'un support logistique dans le cadre d'une nouvelle solution d'hébergement de messagerie : l'échevine Van der Straeten commente ce point : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

## **QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

L'échevin Jonckheere répond à la question posée par Koen Weemaes lors du précédent conseil communal concernant les plantations de l'Eykenveld.

Il explique qu'il n'est techniquement pas possible de planter des arbres dans l'Eykenveld en raison de la largeur des trottoirs. Le trottoir fait 1,75 m de large et un passage de minimum 1,50 m doit être prévu. Quant à l'if, cette option n'est plus intéressante à partir du moment où on laisse l'if devenir un arbre. Seules les haies sont en effet taillées dans le cadre de l'action contre le cancer.

### **Wies Herpol**

- A appris que 5 communes à facilités vont mettre en place une collaboration intercommunale en vue d'obtenir ainsi davantage de subventions en matière d'intégration. Il demande si cet accord pourrait ouvrir la voie à une collaboration dans d'autres domaines, par exemple pour les traductions. Le bourgmestre répond que Wemmel a déjà pris elle-même l'initiative en matière d'intégration, mais que la collaboration pourrait renforcer nos capacités. Il n'est pas encore question d'une collaboration dans d'autres domaines.

- A lu dans la presse que l'administration communale de Grimbergen avait signé un accord de collaboration avec Natuurpunt concernant le Beverbos.

L'échevin Jonckheere répond que nous avons depuis des années un contrat de collaboration avec Natuurpunt, qui tente de développer le Beverbos en termes de biodiversité.

Nous allons désormais collaborer avec la commune de Grimbergen et Natuurpunt dans le cadre de la poursuite du développement du Beverbos. Nous n'avons pas été informés de l'accord entre Grimbergen et Natuurpunt.

- Affirme que la motion concernant le dossier de l'aéroport est bien arrivée auprès des services fédéraux, vu les visites de la ministre Galant aux communes de la périphérie.

Il demande si le Collège abordera encore d'autres thèmes de mobilité si la ministre vient en visite à Wemmel.

Le bourgmestre répond que Wemmel n'a pas été contactée à ce sujet. La problématique étant partout la même, il ne pense pas qu'une telle visite aura lieu.

### **Thierry Mombeek**

- Affirme que l'éclairage est insuffisant sur l'Avenue de Limburg Stirum et demande si l'on peut y faire quelque chose, ainsi qu'à la limitation de vitesse. L'échevin Carpriau répond que des

éclairages CALYPSO ont déjà été prévus sur la Chaussée de Merchtem, mais que ce n'est pas possible partout.

Vu le réaménagement de la bande réservée au bus à hauteur du bureau de poste, la vitesse est déjà limitée. Il sera examiné si d'autres possibilités sont envisageables.

Il sera demandé à la Région de prévoir une intervention au niveau du trottoir en bordure du ring, étant donné qu'il s'agit d'un endroit très dangereux et qu'une personne y a récemment été renversée par une voiture.

### **Robert De Lille**

- Souhaite obtenir des informations au sujet des itinéraires des vols au départ de Zaventem. Le bourgmestre répond que des travaux sont en ce moment en cours et ont un impact sur l'utilisation des pistes.

Un plan de dispersion équitable doit être instauré dans le respect de tous les habitants de la région de l'aéroport. Wemmel est en train de revendiquer ses droits et souhaite que toutes les possibilités soient exploitées.

### **SÉANCE À HUIS CLOS**

7. Nomination dans un cadre statutaire du chef de service des affaires internes (A1a-A3a) : à l'issue d'un vote secret, [REDACTED] est désignée dans un cadre statutaire en tant que chef de service des affaires internes, par 17 voix pour, 4 contre et 1 abstention.

Cette liste est consultable à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, chaque jour ouvrable entre 8h30 et 11h30 et ce jusqu'au 6 novembre 2015.

Wemmel, le 13 octobre 2015

Par ordonnance :  
La secrétaire communale  
(s) K. DE TAEYE

Le président  
(s) R. DE VISSCHER